

L'écho des fins bois

Journal communal de la ville de Rouillac

n°103 - octobre 2023



Journée citoyenne

Le 25 novembre,
rendez-vous à 9h30
devant l'église
de Plaizac.



Mot du Maire

Chères Rouillacaises, chers Rouillacais,

A mi-mandat, c'est le moment pour le maire et son équipe municipale de dresser un bilan de ce qui a été fait, de ce qui doit être fait. Dans un contexte de crises successives, sanitaire, économique, énergétique, vos élus ont su garder leur motivation et se sont appliqués à mener une gestion prudente de la commune pour conduire les différents projets. Votre bulletin municipal vous livre, à chacune de ses parutions, une liste non-exhaustive des travaux et réalisations accomplis.

Cette rigueur nous permet d'avancer sereinement dans la conduite du projet phare de ce mandat : la rénovation du pôle scolaire de Rouillac. La première tranche de ce projet est à l'étude avec l'architecte Nicolas Genaud. Elle concerne la construction du pôle de restauration ; les travaux devraient commencer en 2024. A l'unanimité, le conseil municipal s'est prononcé pour conserver une cuisine autonome et ne pas opter pour une liaison froide avec la restauration du collège.

Dès 2020, face aux enjeux écologiques et économiques, nous avons ébauché un plan de sobriété énergétique et avons dû le durcir en ce début d'année 2023 par des mesures restrictives sévères concernant l'éclairage public. Ces mesures seront adoucies prochainement ; lorsque les lampadaires seront entièrement équipés en leds, la durée de l'éclairage public sera revue à la hausse. En attendant je vous demande d'être patients et compréhensifs. On ne peut sortir de crise qu'avec l'effort collectif !

Pour terminer sur une note optimiste, je dirai qu'il souffle un vent nouveau sur Rouillac, ces derniers jours avec un désir d'entreprendre dans tous les domaines ; celui du commerce, de l'artisanat, du paramédical, de l'animation à travers les associations. Espérons que ce vent ne soit pas une simple brise et qu'il en résulte de beaux projets suivis de réalisations durables !

Très chaleureusement à vous toutes et tous.

Dominique Mancía

En couverture :

- Les halles aux couleurs d'octobre rose
- Le forum des associations
- Nouveau magasin dans le centre ville
- Le comité des jumelages à Encamp

Zoom sur...

55 ans d'amitié partagée avec Encamp

Les 19 et 20 mai, une vingtaine de Rouillacais se sont déplacés vers leur jumelle andorrane afin de fêter dignement une si longue amitié. L'histoire nous rappelle que le rapprochement entre Rouillac et Encamp date de 1967 et fut le premier maillon de la chaîne des jumelages qui en compte trois maintenant. Au cours de ce week-end de festivités, animé, entre autres, par le groupe de danse rouillacais « Evi-Danse », cérémonie officielle et visites ont ponctué l'emploi du temps. La volonté, affirmée, des deux villes jumelées, s'est exprimée afin de renforcer les échanges amicaux et fraternels. Rouillacais et Andorrans se sont donné rendez-vous à Rouillac en 2027 (fête du jumelage avec Encamp avec 1 an d'avance pour coïncider avec les 55 ans de jumelage avec Wiesentheid)



Vie quotidienne

Commerces :

- Depuis le 3 octobre Wilfrid Besson-Derand a transféré son **salon de toilettage** pour chiens, de la route de Châteauneuf au 27 rue d'Angoulême.
- Depuis le 1^{er} novembre, le magasin de vêtements pour dames **Galena shop**, s'est installé 57 place Gambetta (anciennement P'tits délices).
- A partir du 1^{er} décembre, la société « **S.A.S. Audition Rouillac** » installera son cabinet d'audioprothésiste au 21 place Gambetta (anciennement LCL).
- Les 17 et 18 novembre aura lieu le **marathon créatif** qui a pour but de favoriser la rencontre entre d'une part, ceux qui ont envie d'entreprendre et d'autre part, les acteurs publics et privés du territoire, propriétaires de locaux vacants et concitoyens. Le but de cette action est de revitaliser le centre bourg.

Animations :

La ville de Rouillac participe à la manifestation « **Octobre rose** ». Tout

le mois d'octobre, 40 parapluies roses, installés par les agents de la ville, égaient la voûte des halles de la mairie. Le bâtiment de la mairie est illuminé de lumières roses pour parfaire l'action.

Remise de médailles

Au cours du séminaire de rentrée du personnel de la ville, trois agents ont été décorés de la médaille du travail.

- Marie-Thérèse Vignaud : médaille d'argent pour 20 ans de service
- Liliane Lagarde : médaille d'or pour 35 ans de service
- Patrick Truchet : médaille d'or pour 35 ans de service



Les Écoles

Rouillac

École maternelle :

- 54 élèves sont accueillis dans 3 classes, par 3 enseignants aidés de 3 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Pour cette année, les projets se dérouleront autour de séances de yoga, d'un travail en musique avec un professeur de l'École départementale de musique, de la découverte de spectacles avec la Palène.

École primaire :

- 102 élèves sont répartis dans 5 classes et pris en charge par 5 maîtresses aidées de 3 AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap). La répartition des effectifs est la suivante :

- CP : 18 élèves
- CE1 : 19 élèves
- CE 2 : 17 élèves
- CM1-CM2 : 23 et 24 élèves.

Pour la classe orchestre, les projets s'articuleront autour de la préparation de deux concerts publics (11 novembre et fête de fin d'année 31 mai).

Pour la classe « dehors » : les élèves continueront à travailler à l'extérieur de l'école, une fois par semaine, sur le secteur dit « près de la tannerie ».

L'école fera également un travail avec Calitom, autour des déchets et du recyclage. Un cycle de natation est prévu afin que tous les enfants sachent nager à leur sortie de l'école primaire, selon les directives du ministère de l'Éducation nationale. La piscine de Rouillac ne pouvant les accueillir actuellement, les enfants suivront les cours à Nautilus et à Jarnac.

Un partenariat est prévu avec la Palène pour éveiller la curiosité des enfants en leur permettant d'assister à des spectacles variés.

Un système de garderie est toujours assuré par la mairie. La garderie accueille 30 à 40 élèves le matin de 7h15 à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h30. Deux agents en assurent la surveillance.

Restauration scolaire : 150 repas préparés sur place par un cuisinier sont servis quotidiennement. 4 agents et 3 ATSEM assurent le service.

École Saint-Exupéry de Gourville

91 élèves sont répartis dans 4 classes.

- TPS + PS + MS + GS : 25 élèves.

- GS + CP : 26 élèves.

- CE1+CE2 : 20 élèves.

- CM1+ CM2 : 20 élèves.

4 enseignantes sont en poste, aidées de 3 AESH et de 2 ATSEM.

Les projets envisagés pour l'ensemble de l'année sont les suivants :

- Ouverture culturelle avec La Palène (2 spectacles par classe).

- Sport : initiation au rugby et au vélo (savoir rouler et se déplacer).

- Ouverture européenne : correspondance avec Encamp.

- Anglais renforcé dans toutes les classes.

- Concours de lecture à voix haute avec le collège.

- Partenariat avec Calitom.

- École et cinéma.

Une garderie, assurée par le SIVOS fonctionne de 7h30 à 8h 50, et de 16 h30 à 18h20.



Travaux: voirie et bâtiments communaux

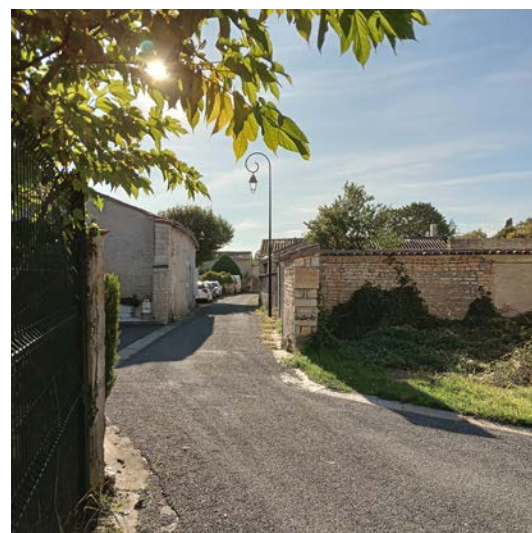
Voirie :

Bénéficiant du FDAC (Fonds départemental d'aide aux communes), la commune de Rouillac a utilisé le dispositif pour réaliser l'entretien d'un nombre important de routes et chemins.

A Plaizac, réfection de la rue du prieuré et de 12 mètres de caniveau rue de la diligence.

A Gourville, réfection de la route de la croix du Breuil (2 km).

A Rouillac, réfection des accotements de la route de Grosbot, réfection de trois chemins blancs (Fougears-Mareuil, vers la Pierre qui danse et au Breuil).



Bâtiments communaux :

- A Gourville, la toiture de la salle des fêtes a été entièrement rénovée. Les sanitaires et l'isolation seront refaits avant l'hiver.

- A Rouillac, à côté de l'atelier des services techniques, rue de Mareuil, un nouveau hangar d'une superficie de 700m² abrite une flotte d'une trentaine de véhicules. Il est surmonté de 520m² de panneaux photovoltaïques. La ville de Rouillac est la première commune de Charente à avoir signé avec Enedis une convention d'autoconsommation collective. Cette installation alimentera en électricité la mairie, la maison des associations, une partie du centre culturel et l'atelier des services techniques de la ville. Ce dispositif allègera considérablement les factures d'électricité.

- Au camping, 3 portes ont été ajoutées dans les sanitaires.

- A la gendarmerie, 7 compteurs électriques ont été changés, ainsi que des pompes à chaleur. L'isolation des combles a été refaite, ainsi qu'à la mairie et à la poste.

- Un appartement, avenue Jean Monnet a été entièrement refait, ainsi que l'ancien local de la LCL, place Gambetta.

Environnement

La communauté de communes du Rouillacais (13 communes) a, entre autres, la compétence « Déchets ménagers », qui comprend la collecte et le traitement de ces déchets. Vous le savez et vous le pratiquez, nous trions nos déchets entre sacs jaunes et sacs transparents et selon les relevés mensuels effectués à la communauté de communes, nous serions de bons élèves dans le tri. Notre commune est très attachée à son image et on pourrait résumer la situation de la manière suivante : « dis-moi comment tu tries, je te dirai qui tu es ». Cependant, nous constatons encore trop souvent que certains usagers manquent de civisme. Trop de déchets sont encore déposés sauvagement, ici ou là, dans les fossés, bois et chemins. Trop de sacs, non conformes au tri, sont abandonnés au pied des habitations, en dehors des jours de collecte, alors que tous les usagers ont reçu le calendrier des jours de collecte des sacs transparents et des sacs jaunes. De plus, ce calendrier comporte des indications de tri précises. Il suffit de s'y conformer. Le tri n'est pas qu'une affaire de déchets, mais de valorisation et de développement durable. Les élus et les agents des collectivités, en partenariat avec CALITOM, organisent de nombreuses réflexions sur ce sujet. Il serait regrettable que ce travail soit vain et que les incivilités nuisent à notre environnement. Nous faisons appel au civisme de chacun.



Guide du compostage



Information importante

A partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne seront plus autorisés dans les sacs transparents. Ils devront être déposés, soit dans votre composteur personnel pour ceux qui ont la chance de disposer d'un jardin, soit dans un composteur collectif. Les élus ont choisi de prendre les devants et d'installer des composteurs collectifs dès à présent. Dans ce but, Calitom a fait livrer aux services techniques de la commune, trois composteurs de quartier qui seront installés le 9 novembre.

La mise en service de ces composteurs se fera comme suit, en présence d'un agent de Calitom qui pourra répondre à vos questions :

- Le 13 novembre : Parc Moreau
- Le 15 novembre : Place Gambetta
- Le 16 novembre : Place de l'Église

Un 4^e composteur collectif est prévu pour les résidents du 155 avenue Paul Ricard. N'hésitez pas à venir lors de ces inaugurations pour poser vos questions à l'agent Calitom qui vous fournira toutes les explications utiles et nécessaires. Là encore, l'image de la commune, de votre commune, dépendra de la bonne volonté et du civisme dont tout le monde fera preuve.

L'environnement, nous le répétons souvent, est l'affaire de tous. Les élus ont mis en place des moyens propres à apporter des solutions à chacun de nous : déchetterie, sacs de tri des ordures et à présent, composteurs de quartier. N'oublions pas que ces dispositifs sont financés par nos impôts ! Alors profitons des opportunités qui nous sont données. Notre planète est menacée de grands maux à venir. Le respect de la nature par le recyclage des déchets est un geste nécessaire qui nous concerne tous, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Journée citoyenne :

Nous allons à nouveau organiser une matinée de ramassage des déchets, comme nous l'avons déjà fait à deux reprises.

Rendez-vous le **samedi 25 novembre à 9h30** devant l'église de Plaizac pour un premier nettoyage. Nous nous déploierons ensuite à Sonnevile pour la suite de l'opération. Le verre de l'amitié clôturera cette demi-journée citoyenne.

